RAPPORT FINAL DU PROJET CEPAC / HELINA BRESIL 2015-18

« Soutien à la formation d'agriculteurs dans la zone de la réforme agraire de la région nord du Minas Gerais, au Brésil, pour une agriculture familiale, biologique et écologique. »

Période: JUILLET 2015 A DECEMBRE 2018

Lieu: BRESIL - MINAS GERAIS - MONTES CLAROS - « ASSENTAMENTO » ESTRELA DO NORTE

Date du rapport final : le lundi, 29 octobre 2018











Organisme requérant (but et mission)

Association suisse Helina Brésil (siège à Genève)

Le but de l'association est de soutenir des projets de développement locaux au Brésil, dans les actions suivantes :

- Encourager la création de projets visant les domaines de la santé et de l'éducation.
- Permettre à des structures éducatives et communautaires existantes de pérenniser et développer leurs actions.
- Soutenir des projets destinés à améliorer les conditions de la famille.

Organisme soutenu (CEPAC - MST)

Centro de Educação Popular e Apoio ao Desenvolvimento das Comunidades Rurais do Cerrado (CEPAC - Centre d'Education Populaire et d'Aide au développement des Communautés rurales de la région du Cerrado)

Le CEPAC est une organisation à but non lucratif formée de travailleurs ruraux et de techniciens liés au Mouvement des travailleurs Sans Terre (MST). Le CEPAC a été conçu pour promouvoir l'agriculture écologique, durable et humaine, tout en permettant à différentes communautés du pays et de la ville de soutenir l'économie locale, réduire les impacts sociaux, culturels et environnementaux sur la population rurale. Pour remplir sa mission, le CEPAC sert aussi de conseil aux organisations de la société civile et aux organismes gouvernementaux afin de :

- Développer des actions publics et socialement pertinentes dans les domaines sociaux, politiques, économiques et culturels au sein de la communauté.
- Stimuler et promouvoir le développement d'une agriculture économique, sociale, culturelle et écologiquement durable en favorisant des formes coopératives de travail.
- Promouvoir les échanges culturels, éducatifs et professionnels des travailleurs ruraux à travers l'éducation et l'alphabétisation des membres de la communauté.
- Lutter pour la promotion des droits de l'homme, de la citoyenneté des populations rurales et de l'égalité entre les individus.

Personnes de contact

Genève (Helina Brésil) : Alexandre Dumoulin

Helina Brésil 6, ch. du Creux 1233 Bernex

Tél.: +41 22 754 01 82; +41 76 693 56 19

alex@helinabresil.ch

Montes Claros (CEPAC): Luis Carlos Pereira et Ester Hoffmann

CEPAC - MST

Assentamento Estrela do Norte, Km 14 da Estrada daProdução

CEP: 39410-000 - Montes Claros / Minas Gerais Tel.: +55 (38) 3016 1057 et +55 (38) 3015 5320

pereira.mst@gmail.com

et este_hoffmann@hotmail.com



TABLE DES MATIERES

2e PARTIE DES REFORMES DU CENTRE DE FORMATION (CEPAC)	5
Historique et contexte du projet	5
Rappel de l'objectif général du projet	7
Rappel des objectifs spécifiques du projet	7
Résultats obtenus	8
Travail d'équipe et coordination des travaux	10
Continuité du projet	10
Défis et limites	12
Visite d'Helina Brésil au CEPAC en août 2018	17
RAPPORT FINAL FINANCIER DU PROJET	19
Remarques générales	19
Frais liés au taux de change	20
Dépenses additionnelles	20
Économies réalisées	21
Réassignation du solde positif	21
Récolte de fond	22
Frais de suivi et de gestion pour Helina Brésil	23
RAPPORT DE VISITE	24
PAR HELINA BRESIL (été 2018)	24
COMPTES FINAUX EN REAIS	27
COMPTES FINAUX EN CHF	28

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



2e PARTIE DES REFORMES DU CENTRE DE FORMATION (CEPAC)

Historique et contexte du projet

Ce projet a débuté, en octobre 2015, lorsque le conseil d'administration du CEPAC a demandé à l'association Helina Brésil de l'aider à poursuivre l'agrandissement et la réforme de ses installations. Il convient de rappeler qu'une première partie des réformes du Centre de formation avait été finalisée de manière positive en 2011 avec le soutien d'Helina Brésil. Elle avait consisté à rénover la structure existante du Centre de formation (cuisine communautaire, toit, peinture, ...) et à acheter du matériel (équipement audiovisuel, ordinateurs, imprimante, refroidisseur d'eau, ...); pour permettre au CEPAC de pouvoir mener ses activités de formation avec les travailleurs ruraux (cours et ateliers) de toute la région du nord du Minas Gerais.

En 2015, aux prémices de la création d'une école maternelle, primaire et secondaire au sein de l' « assentamento » Estrela do Norte, en partenariats avec l'Université fédérale de Minas Gerais (UFMG) et l'Institut fédéral d'éducation, de science et de technologie de la région du Nord de Minas Gerais (IFNMG), le CEPAC s'était rendu compte que la structure existante ne pouvait plus supporter toutes les activités qu'elle a avait développées. Face aux nouvelles exigences en matière de formation et scolarisation des enfants et des jeunes dans cette future école, il a été urgent de redéfinir et d'adapter les espaces existants et surtout de créer un nouveau bâtiment abritant une salle de conférence pour le Centre de formation.

En 2015, ont été créés dans l' « assentamento » Esterla do Norte et en complément du Centre de formation :

- une école maternelle, pour 17 enfants, âgés de 2 à 5 ans, provenant des communautés rurales des alentours.
- 3 cours de formation professionnelle suivis par 120 jeunes et adultes provenant de différentes communautés rurales de la région du nord de Minas Gerais en partenariat avec l'IFNMG.

Le CEPAC, référence en matière de production agro-écologique et de formation à la citoyenneté, a pu consolider son partenariat avec le Conseil National de Recherche et Développement (CNPQ).

Toujours en 2015, le CEPAC a négocié avec le Secrétariat à l'éducation de l'état du Minas Gerais, la création d'une école élémentaire et intermédiaire pour la prise en charge des enfants, jeunes et adultes provenant des communautés rurales environnantes, au sein de l' « assentamento » Estrela do Norte. Cette école, implantée dans un contexte rural, a permis de diminuer de trois heures par jour leurs temps de trajet.

Après cela, en octobre 2015, Helina Brésil a été sollicitée pour créer un nouveau partenariat avec le CEPAC. La rédaction des besoins relatifs à la 2ème partie des réformes des bâtiments du CEPAC a pu démarrer.

Afin de formaliser le projet final de la demande, il a été nécessaire, en plus de l'élaboration des objectifs de la requête du CEPAC, d'établir un projet technique, structurel et financier. Ce travail a été finalisé en mai 2016 et, en juin 2016, l'accord de coopération et partenariat entre le CEPAC et Helina Brésil a pu être signé.



En 2016, avec la création des écoles primaires et secondaires, ce sont 164 élèves qui ont fréquenté quotidiennement les écoles et le Centre de formation. Durant la saison 2016-17, l'école primaire et secondaire a été baptisée, par les habitants, l'école publique « Americo Martins ». Elle fonctionna presque entièrement grâce à la bonne volonté des habitants, des familles des élèves et de

quelques professeurs altruistes. Le gouvernement de l'état du Minas Gerais n'embaucha des enseignants qu'à partir de juin 2016. C'est à ce moment-là qu'il commença aussi à fournir la nourriture aux cantines, des moyens de transport aux élèves et à embaucher du personnel pour le nettoyage des locaux et la préparation des repas.



Au cours de ces deux années de lutte de nombreux efforts, financiers et nonfinanciers (dons, nourritures, travaux de rénovation et d'aménagement dans les classe, nettoyage, confection des repas, ...), réalisés par les familles de l' « assentamento » Estrela do Norte et des communautés voisines afin de garantir aux élèves de meilleures conditions de travail. C'est notamment pour toutes ces raisons que la 2ème partie des réformes du Centre de formation a pris du retard. A cela s'ajoute, une recherche de fonds qui s'est achevée tardivement en novembre 2017. Les bailleurs de fonds suisses et brésiliens ont été recontactés et ont accepté un délais de un an pour la réalisation du projet.

En février 2018, après les vacances et les fortes chaleurs, les travaux ont pu enfin débuter et ont été achevés avec brio en septembre 2018.

Rappel de l'objectif général du projet

Permettre au CEPAC de disposer d'une structure adéquate pour mener à bien ses activités de formation, contribuant ainsi à élargir l'accès à l'enseignement technique et sociopolitique d'une grande partie de la paysannerie des « assentamentos » dans la région du nord du Minas Gerais au Brésil

Rappel des objectifs spécifiques du projet

1. Elargir la surface bâtie du Centre de formation afin que le CEPAC puisse accueillir de manière adéquate les activités de formation qu'il propose. Cette

- étape comprend la construction d'une salle de conférence pouvant accueillir 100 étudiants.
- 2. Améliorer les installations hydrauliques, sanitaires et électriques du Centre de formation.
- 3. Reconfigurer les différents espaces qu'accueille le CEPAC dans ses bâtiments : trois salles de classe, un secrétariat, une salle informatique et une bibliothèque.
- 4. Réaménager les espaces avec du biens immobiliers et des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la salle de conférence, des salles de classe, de la bibliothèque et du secrétariat.



Résultats obtenus

1. Salle de conférence :

Dans le cadre du projet, la création d'une salle de conférence de 140 m². En plus ceci pour mener à bien les activités, 100 chaises universitaires rembourrées, une table, des chaises et un tableau blanc ont pu être achetés. L'utilisation et la gestion de cette salle de conférence seront partagées entre l'école publique, le CEPAC et l' « assentamento » Estrela do Norte, ainsi les activités de formation et les réunions ont pu démarrer en octobre 2018.

2. Réforme des installations sanitaires :

En plus des installations sanitaires (douches, lavabos et WC) réalisées dans le bâtiment du Centre de formation, l'école primaire et secondaire, l'école maternelle, le siège de l'ASSAEN ainsi que le bâtiment de la coopérative, ont pu bénéficier du remplacement de leurs installations sanitaires vétustes .

3. Réforme des installations électriques :

Le remplacement complet de l'ancien câblage, des prises et des lampes du Centre de formation a été effectué.

4. Réaménagement des salles de réunions :

Le Centre de formation dispose désormais de deux salles supplémentaires pour les réunions pouvant accueillir chacune jusqu'à 40 personnes. Le Centre de formation, en plus des salles utilisées régulièrement par l'école, dispose désormais de 3 salles de formation : une salle de conférence qui sera utilisée pour des activités de formation, d'éducation et de loisirs ; une salle de réunion de la coopérative paysanne « Veredas da Terra », avec une capacité d'activités de formation pouvant aller jusqu'à 50 personnes ; une salle de réunion de l'association des habitants d'Estrela do Norte pouvant accueillir des activités de formation pour des classes de 40 personnes. Depuis 2 ans, certaines activités de formation étaient réalisées dans la cantine, voire dans un entrepôt. Une fois la nouvelle construction achevée, la reconfiguration et le réaménagement des espaces faits, la rénovation des installations hydrauliques, sanitaires et électriques vétustes du Centre de formation effectuée, le CEPAC , avec surplus de matériaux acquis pour la construction de la salle de conférence et les ressources financières liées au taux de change positif, on permis encore de rénover les toilettes de l'école et créer un nouvelle salle de classe. Enfin, une nouvelle fosse septique pour le Centre de formation a été achetée et sera prochainement installée.



Travail d'équipe et coordination des travaux

L'exécution du projet a été réalisée par les membres de la coordination du Centre de formation, en collaboration avec la direction régionale du MST, le Conseil d'Administration du CEPAC, l'ASSAEN, la coopérative et les responsables de l'école publique.

Les activités demandant plus de main-d'œuvre, telles que la réfection des réseaux hydraulique et sanitaire, et le nettoyage du Centre de formation, ont été réalisées sous la forme d'un effort commun les week-ends, impliquant toute la communauté de l' « assentamento », du CEPAC, de la coopérative et de l'école.

Pour les travaux de construction de la salle de conférence ont été effectués par un groupe de personnes volontaires que le CEPAC a rétribué à la valeur journalière pour couvrir leurs dépenses.



Continuité du projet

Le CEPAC a pour objectif ces prochains mois de consolider les activités scolaires de l' « assentamento » Estrela do Norte, tant au niveau de son infrastructure qu'au niveau pédagogique.

En ce qui concerne la construction physique du bâtiment scolaire au sein de l' « assentamento » , le CEPAC et la communauté d'Estrela do Norte ont pu dialoguer avec le gouvernement. Ce projet a pu être enregistré au niveau du Département de l'Education de l'Etat (SEE). Ce qui a permis de démarrer le projet au niveau du génie civil et de l'architecture des bâtiments. Les travaux de construction de l'école rurale publique « João Miguel Teixeira de Jesus » devraient commencer à partir de 2019.

Sur le plan pédagogique, un projet du gouvernement appelé « éducation politique dans les écoles », visant à une éducation de qualité et axée sur les besoins

de la population rurale, est en cours d'élaboration. En ce sens, la formation continue destinée aux enseignants devrait être une priorité pour les années à venir. Dans ce sens, grâce à son partenariat avec l'IFNMG, le CEPAC devrait pouvoir développer un cours post-universitaire sur le terrain avec pour objectif de former les enseignants des écoles publiques rurales et citadines.



La consolidation de ce projet pédagogique comprend également la mise en œuvre de cours destinés aux jeunes et aux adultes des différents « acampamentos », « assentatmentos » et communautés rurales du Minas Gerais. La pédagogie en alternance est régie par le ministère de l'Éducation via la résolution CNE / CEB n° 01/2006 et se caractérise par l'existence de deux moments pédagogiques complémentaires : le temps scolaire et le temps communautaire.

Un projet appelé « In Tempo Escola », devrait permettre de favoriser les stages pratiques au court desquels des incidents critiques sont recréées, à partir de problématiques de réalités vécues. Il s'en suivra des moments de réflexion collective qui permettront d'apporter des solutions. Il appartient à l'apprenant de rechercher sur le plan théorique et pratique des éléments qui contribueront au processus collectif de transformation de la réalité vécue.

Une autre perspective pour l'année 2019 concerne la mise en œuvre de l'éducation des jeunes et des adultes (EJA). Depuis la création et la consolidation de l'école publique rurale « João Miguel Teixeira de Jesus », le CEPAC souhaite garantir aux jeunes et aux adultes la possibilité de reprendre leurs études. Un premier pas dans cette direction a déjà été réalisé avec le programme d'alphabétisation "Oui, je peux", dans lequel 300 étudiants, jeunes et adultes, pourront achever leurs études.

Toujours dans le cadre de la proposition pour 2019, il est prévu de mettre en place un projet appelé « école à temps plein », où les étudiants, en plus du contenu formel, mèneront des activités visant au développement professionnel, humain et social (théâtre, arts plastiques, menuiserie, agriculture, artisanat, etc.).

Concernant la promotion des droits sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels des familles des établissements de la réforme agraire dans la région nord du Minas Gerais, le CEPAC souhaite garantir, pour les années à venir, deux conditions de base pour que les familles puissent continuer à vivre dans les zones de la réforme agraire. Ces conditions minimales sont de garantir l'accès à l'eau potable pour la consommation humaine et pour le développement de la production ainsi que la sécurité alimentaire des ménages à travers des petites fermes de production agroécologique.

Enfin, pour 2019-2020, le CEPAC devrait nouer un partenariat avec la Fondation Helena Antipoff, liée à l'Université Fédéral de Minas Gerais (UFMG). Il permettra de former en agroécologie 40 jeunes et adultes issus de zones de la réforme agraire de l'état de Minas Gerais.



Défis et limites

Actuellement, dans la région nord de Minas Gerais, le MST compte 4 « acampamentos », où vivent environ 298 familles de travailleurs ruraux et de paysans Sans Terre. Ces zones sont « Eloy Ferreira » avec 38 familles, « Professor Mazan » avec 20 familles, « João Pedro Teixeira I et II » avec 80 familles et « Arapuim » avec 160 familles. A cause de la crise politique qui sévit au Brésil depuis 2 ans et bien que ces « acampamentos » aient été légalisés par l'Institut national de réforme agraire (INCRA). Les familles qui y vivent sont toujours en attente de fonds de soutien destinés à divers objets crédit, assistance technique, infrastructures, etc. Le premier défi du CEPAC serait de permettre l'achèvement du processus d'établissement (devenir un « assentamento ») pour les familles qui proviennent des « acampamentos » ci-dessus. Suite à cela, elles auront enfin un accès garanti à la terre et aux droits politiques destinés aux bénéficiaires de la réforme agraire. Une fois que ces demandes immédiates seront satisfaites, la demande de formation - à la fois à des cours formels à long terme et à des cours informels à court terme -



permettra aux familles de développer leurs capacités, de transformation et de commercialisation de leur production.

A partir de 2019, l'école publique rurale « João Miguel Teixeira de Jesus » devrait bénéficier d'une autonomie pédagogique et administrative et financière avec ses propres ressources. L'entretien des bâtiments actuels de cette école sera financé par le gouvernement jusqu'à la construction du futur bâtiment. D'ici là, une grande partie des salles du Centre de formation continuera d'être affectée aux activités des écoles primaire et secondaire. Ce qui constitue un facteur limitant pour le développement d'autres activités du CEPAC tel que le manque de logements destiné à accueillir les étudiants des cours supérieurs, par exemple. Bien que cela n'ait pas impacté directement l'aboutissement de ce projet, le CEPAC a dû renoncer temporairement à loger certains apprenants dans le Centre de formation. Actuellement, il dispose d'une capacité d'accueil pour 15 personnes, or 60% de cette capacité est déjà occupée par des personnes travaillant quotidiennement dans le Centre de formation, la pépinière et la coopérative. Le problème des logements au Centre de formation affecte directement le développement pédagogique de diverses activités d'éducation et d'enseignement qui nécessitent la présence de personnes dans le Centre de formation. La proposition de construire une « école supérieure régionale » capable d'accueillir des étudiants de divers secteurs des « acampamentos » et des « assentamentos », dans laquelle ils pourraient rester la semaine, ne serait possible qu'après la construction d'un campus.

En terme d'autonomie financière, le CEPAC et la coopérative « Veredas da Terra » ont commencé à construire plusieurs structures de production afin de garantir l'autosuffisance des familles de la communauté et du Centre de formation. Pour ces prochaines années, grâce à une surface d'exploitation et d'expérimentation de 18 hectares déjà existante, le CEPAC et les familles d'Estrela do Norte tenteront

de finaliser les installations agroalimentaires permettant de produire de manière artisanale :



- des dérivés de la canne à sucre (alcool, essence, sucre,
 - ...). Or, les installations sont onéreuses et complexes à utiliser. Elles demandent une main d'oeuvre qualifiée, qui a son coût, et nécessite un entretien permanent.
- de la farine de manioc. Or, les normes gouvernementales en matière de sécurité et de santé alimentaire ne permettent pas une commercialisation artisanale de ce produit pour l'instant. De plus, en raison du manque d'eau dans la région, la production de manioc, qui permet de fabriquer de la farine, n'a pas été suffisante et, ce, depuis 5 ans. Ce problème vient d'être résolu par certaines familles de l' « assentamento » qui ont opté pour une irrigation dite « goutte à goutte ».
- des compotes, conserves, etc. Or, la cuisine communautaire du CEPAC a dû être fermée depuis ces 2 dernières années en raison de l'implantation des écoles primaire et secondaire dans le Centre de formation. Avec la rénovation du siège social de l'ASSAEN, cette cuisine pourra être réactivée. Mais avant cela, l'espace qui l'abritera nécessitera une mise au norme conséquente et donc de nouveaux fonds.
- des semences, des plantons fruitiers et forestiers. Un projet développé par le gouvernement de l'état de Minas Gerais vise à reforester les zones dégradées qui font partie de la réforme agraire de Minas Gerais. Ceci a permis de générer des revenus alternatifs pour les familles de ces zones de la réforme agraire. Or, ce projet se terminera en décembre 2018 et par la même occasion, les revenus générés par la pépinière du CEPAC s'arrêteront aussi. Le CEPAC doit donc

relever le défi de continuer la vente de ces plants produits. Heureusement, en 2018, par le biais de la coopérative paysanne « Veredas da Terra », le CEPAC a décroché un contrat pour la vente de 50'000 plants. Ceci générera un revenu brut de Reais 150'000.-, garantissant ainsi la continuité du travail de la pépinière pour l'année 2019.

- des légumes. Le CEPAC a implanté des serres pour la production de plants de légumes sur une zone productive irriguée d'un hectare. Une partie des légumes produits sera destinée à la cantine de l'école et du Centre de formation. L'autre partie sera commercialisée et devrait générer des ressources pour la maintenance des activités du Centre de formation. Pour 2019, le défi consistera à finaliser l'installation de l'équipement d'irrigation de la serre afin qu'elle puisse produire les plants de légumes nécessaires au Centre de formation et aux familles de l' « assentamento ». Avec la vente de ces plants sur les marchés ainsi qu'aux agriculteurs locaux, l'entretien de la serre sera garanti.
- des produits issus de l'élevage porcin. Un projet de recherche est actuellement développé par le CEPAC, en collaboration avec l'Université fédérale du Minas Gerais (UFMG), qui permet de garantir la préservation d'une espèce de cochon indigène appelée "Piau". Malgré, le fait que ce projet ait remporté de nombreux prix au sein de l'UFMG, il n'est pour l'instant économiquement pas viable. Pour qu'il le devienne, il serait nécessaire, pour le CEPAC et pour les paysans des « assentamentos », de produire les aliments pour nourrir ces animaux.



• la création des meubles, outils, ... Il existe une menuiserie dans l' « assentamento » Estrella do Norte. A l'heure actuelle, elle sert de dépôt pour différents équipements des installations sus-mentionnées. Sa remise en service,

tant pour les activités économiques que pour les activités pédagogiques, dépend uniquement de la finalisation de certaine de ces installations.



Malgré toutes les améliorations déjà apportées, il resterait à aménager une salle de lecture dans la bibliothèque du Centre de formation laquelle permettrait aussi d'accueillir une collection bibliographique plus importante. Le Centre de formation aurait également besoin d'une salle ou d'un préau pour le sport et les loisirs. Actuellement, le Centre de formation dispose d'une vieille piscine au sol inutilisable en raison de fuites et d'un petit terrain de football improvisé.

Comme le bureau et la cuisine communautaire de l'Association des habitants de l' « assentamento » Estrela do Norte (ASSAEN) ont laissé la place aux écoles maternelle, primaire et secondaire, elle s'est retrouvée trois ans sans locaux. Or, grâce à une petite collecte de fonds de Caritas Brasileira Regional Minas Gerais et au travail bénévole des familles de l' « assentamento », d'anciens bâtiments d'Estrela do Norte ont été rénovés. Le secrétariat de l'ASSAEN a vu le jour, mais il reste à aménager aux normes sanitaire la cuisine communautaire. Actuellement, les familles qui transformaient puis, vendaient leurs produits (friandises, conserves, pains, gâteaux, biscuits, etc.), ne peuvent les préparer que dans une cuisine adaptée avec un revêtement en PVC sur les murs et sur le sol. Actuellement, le MST, le CEPAC et l'ASSAEN sont en contact avec les autorités municipales et l'état du Minas Gerais afin de trouver des solutions pour répondre aux besoins en infrastructures destinés au sport et aux loisirs dans l' « assentamento » ainsi que pour la mise aux normes sanitaires de la cuisine communautaire.

Pour terminer, le grand défi du CEPAC et des travailleurs ruraux des « acampamentos » et « assentamentos » de la région sera de garantir un flux de production constant. Il existe actuellement deux programmes institutionnels pouvant valoriser la production agroécologique paysanne et familiale. Le premier, le programme d'acquisition d'aliments (PAA), proposé par la Société nationale d'approvisionnement (CONAB), permet aux gouvernements municipaux et départementaux d'acheter des produits issus de l'agriculture paysanne familiale pour les distribuer à des populations à faibles revenus, écoles, jardins d'enfants, maisons de retraite, etc. Le second, le programme national d'alimentation scolaire (PNAE), stipule qu'au moins 30% de la nourriture de la restauration scolaire doit provenir de l'agriculture paysanne et familiale. Par conséquent, pour l'année 2019, le CEPAC et la Cooperativa paysanne « Veredas da Terra » ont pour défi de rassembler les familles des « acampementos » et des « assentamentos » pour leur permettre d'accéder à ces marchés.



Visite d'Helina Brésil au CEPAC en août 2018

En août 2018, la visite de suivi et l'audit de la 2ème partie du projet des réforme du CEPAC a eu lieu. En plus d'être responsable de l'application des ressources du projet, la visite a constitué un moment important d'intégration entre les membres d'Helina Brésil, du CEPAC, de la coordination du Mouvement des Sans-Terre (MST), de la communauté scolaire, et des paysans d'Estrela do Norte.

Au cours de la visite, les membres d'Helina Brésil ont pu se familiariser avec les nouveaux locaux et dépendances du Centre de formation, la réalité des écoles publiques et maternelles de l' « assentamento « Estrela do Norte. Ils ont pu visiter et constater l'avancement des travaux au sein du siège du CEPAC. Ils ont pu observer le fonctionnement de la coopérative « Veredas da Terra » et goûter aux produits

qu'elle vend. Les membres d'Helina Brésil ont pu aussi visiter les nouvelles installations destinées à l'industrie agroalimentaire des dérivés de la canne à sucre. Ils se sont rendus dans la pépinière et ont pu apprendre son fonctionnement. Au cours de leur visite, les membres d'Helina Brésil ont participé, avec les enfants de l'école rurale publique « João Miguel Teixeira de Jesus » à la plantation de 70 arbres de différentes essences aux abords de l'entrée du Centre de formation.

Une réunion a eu lieu pour échanger sur le projet en cours de finalisation, les finances et les besoins futurs. Cette visite a permis, tant à Helina Brésil qu'aux partenaires du CEPAC et aux habitants d'Estrela do Norte, de mieux se connaître et s'apprécier, de consolider une expérience de coopération passée réussie, saine et constructive pour l'amélioration des conditions de vie d'une population et d'une valorisation d'une forme d'agriculture plus écologiques et humaines.

FIN





RAPPORT FINAL FINANCIER DU PROJET

« Soutien à la formation d'agriculteurs dans la zone de la réforme agraire de la région nord du Minas Gerais, au Brésil, pour une agriculture familiale, biologique et écologique. »

Période: JUILLET 2015 A DECEMBRE 2018

Lieu: BRESIL - MINAS GERAIS - MONTES CLAROS - « ASSENTAMENTO » ESTRELA DO NORTE

Date des comptes : Le 30 septembre 2018

Remarques générales

À travers ce rapport, nous présentons l'exécution financière des objectifs / activités liés au projet "2ème partie des réformes du Centre de formation du Mouvement des travailleurs ruraux Sans Terre (MST) dans la région nord du Minas Gerais".

L'exécution financière du dit projet pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2018. L'ordre de paiement d'HELINA pour CEPAC a été exécuté le 30/10/2017, sur le compte 27.145-4 de l'Agence 1479-6 de la « Banco do Brasil », la transaction a été réalisée en date du 15/12/2017.

Le montant transféré en faveur CEPAC s'élevait à CHF 66'379,19 (soixante-six mille, trois cent septante francs suisses et dix-neuf centimes), ce qui, après passation de marché, représentait une valeur de Reais 220'047,01 (deux cent vingt mille quarante-sept Reais et un centime).

Sur le contrat de change, des frais bancaires de Reais 1'111,18 (mille cent onze Reais et dix-huit centimes) ont été facturés, donnant un montant de Reais

218'935,83 (deux cent dix-huit mille neuf cent trente cinq Reais et quatre-vingt-trois centimes) pour l'exécution du projet.

Jusqu'au 30 septembre 2018, le montant nécessaire à la réalisation des objectifs du projet correspondait à Reais 292'554,77 (deux cent nonante deux cinq cent cinquante quatre Reais et septante sept centimes), dont Reais 69'000.- (soixante-neuf mille dollars) de dépenses de main-d'œuvre et support technique (CEPAC, familles de l' « assentamento » et autres partenaires) et Reais 223'554,77 (deux cent vingt-trois mille) de dépenses de construction et d'achat de mobilier pour l'école et le Centre de formation.

Au cours de la visite, qui a duré 2 jours pour l'audit d'Helina Brésil dans le cadre de ce projet de réforme 2015-2018, ce sont Reais 861,96 (huit cent soixante et un cent nonante six centimes) ont été dépensés pour l'alimentation et les frais divers. Les aliments ont été acheté dans un établissement commercial à Montes Claros et à Setados.



Frais liés au taux de change

L'ordre de paiement de CHF 66'379,19 (soixante-six mille, trois cent septante neuf francs suisses et dix-neuf centimes) a été réalisé pour ce montant à un cours de Reais 3,315 pour CHF 1.-. Lors de l'envoi de l'ordre de paiement, le taux de change était à 3,247 pour CHF 1.-. Ce taux de change favorable a entraîné un gain total de Reais 4'530,15 (quatre mille cinq cent trente Reais et quinze centimes).

Dépenses additionnelles

Lors de la réalisation des objectifs du projet, des dépenses supplémentaires d'un montant de Reais 15'510,46 (quinze mille cinq cent dix Reais et quarante six

centimes) ont été engagées, ce qui correspond à 5,6% de plus que le montant



initialement prévu au budget.

Économies réalisées

Il y avait des économies sur les dépenses en mobilier scolaire. Le montant à dépenser avait été initialement budgétisé à Reais30'500.- (trente mille cinq cent Reais). Sur ce montant, Reais 18'550.- (dix-huit mille cinq cent cinquante Reais) ont été dépensés, ce qui a permis d'économiser Reais 11'950.- (onze mille neuf cent cinquante Reais). Cette baisse des dépenses en mobilier est due à : des dons d'autres écoles de certains meubles nécessaires; d'achat de mobilier directement à l'usine; du renoncement d'achat de ventilateurs, car la conception architecturale a donné la priorité à la ventilation naturelle grâce à l'augmentation des ouvertures (fenêtres) et du fait que la construction du bâtiment a été érigée dans un lieu ombragé.

Réassignation du solde positif

Le montant prévu pour l'achat de matériaux de construction avait été initialement budgétisé à Reais 177'544,31 (cent septante sept mille cinq cent quarante-quatre Reais et trente et un centimes) et un montant total de Reais 205'004,77 (deux cent cinq mille et quatre Reais et septante sept centimes); une différence de Reais 27'460,46 (vingt-sept mille quatre cent soixante Reais et quarante-six centimes), ce qui correspond à un montant supérieure de 15,47% au montant budgétisé. Ce montant a été couvert avec les économies réalisées grâce l'acquisition de mobilier et aux gains de change. La rénovation du Centre de formation, la construction de la salle de conférence on pu donc être pleinement réalisée.

En plus de la construction de la salle de conférence, il était nécessaire de procéder à une remise en état générale de l'ensemble du système hydraulique du Centre de formation, comprenant la cooperativa « Veredas da terra », le siège du CEPAC et de l'ASSAEN, le poste de santé ainsi l'école maternelle. Ces réfections étaient indispensables car il y avait de nombreuses fuites d'eau dans l'ancienne installation conçue en fer et vieille de plus de 60 ans.

Des économies ont également été réalisées grâce à la mise en place d'une nouvelle fosse septique destinée au Centre de formation afin d'améliorer les infrastructures scolaires existantes. À l'école des enfants, une remise en état générale de la salle de bains, ayant de nombreuses infiltrations, a été réalisée, ainsi que l'achat de matériaux pour la construction d'une nouvelle salle de classe pour les élèves.



Récolte de fond

Le transfert de l'ancien siège d'ASSAEN dans un ancien dépôt avait permis en 2017 la création de nouvelles classes provisoires pour les écoles maternelles, élémentaires et intermédiaires. Cet espace accueille aujourd'hui aussi l'infirmerie. La communauté a donc pu créer deux nouveaux espaces : un lieu pour le siège de l'ASSAEN et un bureau pour le médecin. Le CEPAC a contribué à l'achat de matériaux de construction pour la rénovation de cet ancien entrepôt. Des ressources supplémentaires à hauteur de Reais 12'000.- (douze milles Reais) ont été nécessaires pour l'achat de matériaux de construction dans le cadre de cette réforme. Elles ont été obtenues grâce à Caritas Brasilieira Regional Minas Gerais.

Frais de suivi et de gestion pour Helina Brésil

Concernant les frais de gestion et de suivi du projet, ils ont représenté 10% du budget global net.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Au nom de l'association Helina Brésil et du CEPAC, recevez nos meilleures salutations.

Liliane Bockhorn La Présidente d'Helina Brésil





RAPPORT DE VISITE PAR HELINA BRESIL (été 2018)

C'est en août 2018 que nous avons eu l'occasion de faire une visite de l' « assentamento » Estrela do Norte (CEPAC) avec lequel nous collaborons depuis plusieurs années maintenant. Pour cette visite étaient présents la présidente, le secrétaire, le trésorier et une membre de l'association Helina Brésil.

Pour arriver à Montes Claros, ville la plus proche, nous avons parcouru toute une partie du Minas Gerais et nous avons pu constater combien cette zone est particulière. Effectivement, c'est une région semi-aride, avec un climat très chaud, au mois d'août c'est l'hiver sous ces latitudes et pourtant il faisait tous les jours une moyenne de 33°C.

Nous avons été accueilli par un groupe formé de paysans engagés, du responsable, d'un agronome et d'un jeune homme en formation. Un copieux petit-déjeuner nous a été offert avec les produits des fermes alentours, bananes, café, gâteaux de mais, thé aux plantes, jus de fruits divers, etc ...

Nous avons ensuite fait une réunion afin que chacun puisse se présenter et parler de son implication dans ce projet, tant à Estrela do Norte, qu'en Suisse à travers l'association Helina Brésil. Très rapidement, nous avons compris combien le groupe, du CEPAC était autant une force qu'une ressource, ils étaient unis, complices, solidaires et au fil des jours suivants et des échanges et des visites des diverses fermes, nous avons pu constater la solidité de leur engagement.

Suite à cette réunion nous avons entamé une visite plus formelle de l' « assentamento » et chaque travail de rénovation effectué nous été expliqué. Nous avons pu voir le nouvelle salle de conférence qui était presque terminé - il ne manquait que les fenêtres, les portes et l'électricité. Proche de ce centre, nous avons pu voir le moulin tout neuf qui servira pour la canne à sucre et sa transformation (sucre - eau-de-vie - essence). Nous avons été très surpris de tous les travaux effectués, sachant que ce sont les paysans de l' « assentamento » qui donnent de leur temps pour ses tâches, cela fait partie de leur engagement.



Nous avons également reçu dans plusieurs fermes et chaque méthode de culture a pu nous être expliquée. Les paysans nous ont aussi expliqué combien leur engagement, les formations diverses et le groupe avait permis à leur projet agricole, à chacun, d'exister et combien il est important de pouvoir ensuite être dans une forme de transmission de ce savoir.

Nous avons été convié chez une dame, veuve depuis peu pour les repas, chaque jour, elle accueille les groupe en formation ou les divers visiteurs, en leur cuisinant de produits des fermes alentours. C'est sa façon à elle de continuer l'engagement qu'avait son mari au CEPAC. Finalement cet engagement peut effectivement prendre des formes très diverses.

Nous avons également pu visiter plusieurs classes de l'école. Les adolescents ont leurs cours le matin, les enfants l'après-midi et les adultes le soir. Les enfants ont

également des activités liées à l' « assentamento ». Par exemple, pendant notre séjour, nous avons planté avec eux environ 70 arbres pour faire de l'ombre et embellir l'entrée du centre Estrela do Norte. Ce type d'activité est toujours accompagné, au niveau pédagogique afin que l'enfant puisse construire une compétence nouvelle et comprendre la raison de certains gestes.

Finalement, nous avons également pu visiter l'endroit où se font les plantons. L'espace était très bien organisé, sous un filet à grêle qui protège du soleil et des intempéries, tous en laissant passer l'eau. Les espèces cultivées sont des espèces locales, que ce soit pour les arbres, les légumes ou les fruits. L'installation permet un travail sans devoir se plier, à mi-hauteur d'homme, afin de diminuer la pénibilité de la tâche. Ces plantons servent ensuite aux paysans et ils sont également revendus.

Pour conclure, les membre d'Helina Brésil ont été très touchés par le travail mené par les membres du CEPAC, par le sens de ce projet qui s'inscrit on ne peut plus clairement dans une possibilité pour les familles de retrouver un travail valorisant et valorisé, leur permettant de vivre dignement, de se former et d'être soutenu.

Genève, le lundi, 29 octobre 2018

Sabine Udry-Dumoulin

Au nom de la délégation Helina Brésil



COMPTES FINAUX EN REAIS

			PROJETO CEPA					
Nom de l'association : Centro de Educação Popu								
Titre du projet : Ampliação e Estruturação do Cel	itro de Formação d	o Movime	ento dos Trabalhad	dores Rur	ais Sem Terra (M	ST) na	Região N	Norte de Minas Gerais
Date: 30 de septembre 2018 Monnaie: R\$ (REAIS)								
1. PERSONNEL	Budget appro	uvé	Dépenses	9	Différence		%	Commentaires/explications
1.1. Personnel expatrié (salaires & c. Sociales)	Budget appro	-	Верензе	-	Dilicicno	_	70	Commentaires/explications
1.2. Personnel national (salaires & c. Sociales)		-		-		-		
1.3. Honoraires, Consultants		-		-		-		
Sous total Personnel	0,00		0,00		0,00			
2. FRAIS DE FORMATION	Budget appro	uvé	Dépenses	S	Différence		%	Commentaires/explications
2.1. Formation des professionnels nationaux	-	-	-	-	-	-		
2.2. Autres formations	-	-	-	-	-	-		
2.3. Matériel didactique	-	-	-	-	-	-		
2.4. Hébergement et alimentation 2.5. Sensibilisation / information	-	-	-	-	-	-		
2.6. Frais d'impression	-	-	-	-	-	-		
2.7. Frais de déplacement	-	-	-	_	_	_		
2.8. Divers	-	-	-	-	-	-		
Sous total Formation		-		-		-		
3. CONSTRUCTION, RÉHABILITATION	Budget appro	uvé	Dépenses	S	Différence		%	Commentaires/explications
3.1. Achat terrain	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
3.2. Matériel de construction	177 544,31	1,00	205 004,77	1,00	-27 460,46	1,00	115,47	
3.3. Mobilier	30 500,00	1,00	18 550,00	1,00	11 950,00	1,00	60,82	
3.4. Main d'oeuvre	34 000,00	1,00	34 000,00	1,00	-	1,00	100,00	Contrapartida da comunidade
3.5. Frais d'architecture et d'ingénierie	35 000,00	1,00	35 000,00	1,00	-	1,00	100,00	Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Construction/Réhabilitation	27	7 044,31	29	2 554,77	-15 5	510,46	105,60	
4. ACHAT DE CONSOMMABLES	Budget appro	uvé	Dépenses	S	Différence		%	Commentaires/explications
4.1. Médicaments	-	-	-	1,00	-	1,00		
4.2. Nourriture	-	-	861,95	1,00	-861,95	1,00		
4.3. Divers	-	-	-	1,00	-	1,00		
Sous total Consommables		-		861,95	-8	361,95		
5 FDAIG ADAMNIOTDATIFO (C	5	,	5.		D:#/		0/	
5. FRAIS ADMINISTRATIFS (terrain)	Budget appro	uve	Dépense	s 1,00	Différence	1,00	%	Commentaires/explications
5.1. Loyer bureau, charges	-	-	-	1,00	-	1,00		
5.2. Fournitures de bureau 5.3. Frais informatiques	-	-	-	1,00	-	1,00		
5.4. Courrier, Téléphone	-	-	-	1,00	-	1,00		
5.5. Entretien & réparation véhicule	_	_	-	1,00	-	1,00		
5.7. Frais de déplacement et livraison (achat mobilier)	500,00	1,00	-	1,00	500,00	1,00	-	
Sous total Frais administratifs		500,00		-	Ę	500,00	-	
					-			
	Budget appro		Dépenses		Différence		%	Commentaires/explications
SOUS-TOTAL DU PROJET	27	7 544,31	29	3 416,72	-15 8	372,41	105,72	
							**	
6. FRAIS DE SUIVI ET GESTION DE PROJET	Budget appro	uvė	Dépenses		Différence		%	Commentaires/explications
6.1. Frais de gestion du projet (4% du sous-total)	1	11 101,77		11 101,79				·
6.2. Frais fiduciaire, audit terrain			Т	1 101,79		-0,02	100,00	
6.3. Frais de suivi du projet (6% du sous-total)		-	1	1 101,79		-		
		- 6 652,66	11	6 652,67		-0,01	100,00	
Sous total Suivi et gestion de projet		- 6 652,66 7 754,43	11			-		
Sous total Suivi et gestion de projet	2	7 754,43	11	6 652,67 7 754,46		-0,01 -0,03	100,00	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE		7 754,43 uvé	11	6 652,67 7 754,46	Différence	-0,01 -0,03	100,00	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%)	2	7 754,43 uvé 1387,72	11	6 652,67 7 754,46	2	-0,01 -0,03	100,00 100,00 % 80,07	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%)	Budget appro	7 754,43 uvé	11 2 Dépenses	6 652,67 7 754,46 s 1111,18	5 t	-0,01 -0,03	100,00	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE	Budget appro	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89	1: 2 Dépense: Pertes dues au change	6 652,67 7 754,46 s 1111,18	5 5 Différence	-0,01 -0,03 -0,03 -0,03	100,00 100,00 % 80,07	Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%)	Budget appro	7 754,43 uvé 1387,72	11 2 Dépenses	6 652,67 7 754,46 s 1111,18	5 5 Différence	-0,01 -0,03	100,00 100,00 % 80,07	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif)	Budget appro	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17	Dépense:	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 -4'530,15 15/12/17	5 5 Différence	-0,01 -0,03 276,54 550,89	100,00 100,00 % 80,07 0,00	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0.5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE	Budget appro	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89	Dépense:	6 652,67 7 754,46 s 1111,18	5 5 Différence	-0,01 -0,03 -0,03 -0,03	100,00 100,00 % 80,07	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0.5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif)	Budget appro Pertes dues au change 3,24590	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04	Dépense:	6 652,67 7 754,46 s 11111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49	5 5 Différence	-0,01 -0,03 276,54 550,89 0,0691	100,00 100,00 % 80,07 0,00	Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2. Dépense:	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 -4'530,15 15/12/17 4 335,49 s	2 5 5 Différence	-0,01 -0,03 -0,03 -0,06 -0,06 -0,06	100,00 100,00 % 80,07 0,00	
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0.5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif)	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2. Dépense:	6 652,67 7 754,46 s 11111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49	2 5 5 Différence	-0,01 -0,03 276,54 550,89 0,0691	100,00 100,00 % 80,07 0,00	Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2. Dépense:	6 652,67 7 754,46 s 11111,18 -4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21	2 5 5 Différence		100,00 100,00 % 80,07 0,00	Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 3 Budget appro 312 Sollicitées	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2. Dépense: 31	6 652,67 7 754,46 s 11111,18 -4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21	Différence Différence Différence -5 5		100,00 100,00 % 80,07 0,00 70,15 % 101,77	Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 3. Budget appro 312 Sollicitées	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50	Dépense: Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2- Dépense: 31' Accordée	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 -4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29	Différence Différence Différence -5 5		100,00 100,00 % 80,07 0,00 70,15 % 101,77 %	Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 3. Budget appro 312 Sollicitées	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35	Dépense: Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2- Dépense: 31' Accordée	6 652,67 7 754,46 s 11111,18 -4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21	Différence Différence Différence -5 5		100,00 100,00 % 80,07 0,00 70,15 % 101,77	Commentaires/explications Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro 312 Sollicitées	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2 Dépense: 31 Accordée	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 -4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29	Différence Différence Différence -5 5		100,00 100,00 % 80,07 0,00 70,15 % 101,77 %	Commentaires/explications Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 3. Budget appro 312 Sollicitées	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62	Dépense: Dépense: Dépense: Dépense: Accordée: 2:	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62	Différence Différence Différence -5 5	-0,01 -0,03 276,54 550,89 0,0691 0,06	100,00 100,00 % 80,07 0,00 70,15 % 101,77 % 174,89 100,00	Commentaires/explications
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG	Pertes dues au change 3,24590 3 Budget appro 312 Sollicitées 1 3 3 3	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 5000,00	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 Dépense: 31' Accordée 2' 33 33	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00	Différence Différence Différence -5 5	-0,01 -0,03 -0,03 -0,06 -0,06 -0,06 -144,86	100,00 100,00 % 80,07 0,00 70,15 % 101,77 % 174,89 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro 312 Sollicitées 11 3 3 3 8 8 2	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 7 639,30 5 967,20	Dépense: Dépense: Dépense: Dépense: Accordée 2 33 34 8 8	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20	Différence Différence Différence -5 5		70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG 8.7 Commune de Lancy	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro 312 Sollicitées 11 3 3 3 8 8 2 2	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50	Dépense: Dépense: Dépense: Accordée 3.3 3.3 8.8 8.8 2.2	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50	Différence Différence Différence -5 5		70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6. SIG 8.7 Commune de Lancy 8.8 Commune de Plan-Les-Ouates	Budget appro 3,24590 3,24590 3.24590 3	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 6393,30 6 997,20 6 229,50 2 459,00	Dépense: Dépense: Dépense: 3,31500 Dépense: 31' Accordée 22' 33 34 48 22 11 33	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 459,00	Différence Différence Différence -5 5		100,00 100,00 80,07 0,00 70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG 8.7 Commune de Lancy 8.8 Commune de Plan-Les-Ouates 8.9 Commune de Bernex	Pertes dues au change 3,24590 3 Budget appro 312 Sollicitées 1 3 3 3 8 8 2 1 1 3 3	7754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 6 229,50 2 459,00 9 737,70	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 Dépense: 31' Accordée 2: 33 38 82 11	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 459,00 9 737,70	Différence Différence Différence -5 5		70,15 % 100,00 70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG 8.7 Commune de Lancy 8.8 Commune de Plan-Les-Ouates 8.9 Commune de Bernex 8.10 Commune de Puplinge	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro 312 Sollicitées 1 3 3 8 2 1 1 3 3 8	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 6 967,20 6 229,50 2 2459,00 9 737,70	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2: Dépense: 31 Accordée 2: 33 34 45 24 11 35 36 36 37 37 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 459,00 9 737,70	Différence Différence Différence -5 5		70,15 % 100,00 70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation de LOEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG 8.7 Commune de Plan-Les-Ouates 8.9 Commune de Puplinge 8.10 Commune de Puplinge 8.11 Communes d'Onex	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro 312 Sollicitées 1 3 3 3 3 3 3 1 1 1	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 2459,00 9 737,70 9 737,70 6 229,50	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2 Dépense: 31 Accordée 2: 33 38 88 22 11 33:	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4 530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 9 737,70 9 737,70 9 737,70 6 229,50	Différence Différence Différence -5 5		70,15 % 100,00 70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 9.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG 8.7 Commune de Pain-Les-Ouates 8.9 Commune de Pain-Les-Ouates 8.10 Commune de Puplinge 8.11 Communes d'Onex 8.12 Commune de Carouge	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro 312 Sollicitées 11 3 3 8 2 2 11 3 3	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 2459,00 9 737,70 9 737,70 9 737,70 9 737,70 6 229,50	Dépense: Dépense: Dépense: 3,31500 2 Dépense: 31 Accordée 2: 33 34 88 22 11 33: 11 11	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 459,00 9 737,70 9 737,70 6 229,50 4 606,55	Différence Différence -5 5* Différence -12 *		70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG 8.7 Commune de Han-Les-Ouates 8.9 Commune de Benex 8.10 Commune de Puplinge 8.11 Communes d'Onex	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 Budget appro 312 Sollicitées 11 3 3 8 2 2 11 3 3	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 2459,00 9 737,70 9 737,70 6 229,50	Dépense: Dépense: Dépense: 3,31500 2 Dépense: 31 Accordée 2: 33 34 88 22 11 33: 11 11	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4 530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 9 737,70 9 737,70 9 737,70 6 229,50	Différence Différence -5 5* Différence -12 *		70,15 % 100,00 70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG
Sous total Suivi et gestion de projet 7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0,5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE 7.2.1 Taux de change (projectif et effectif) SOUS-TOTAL FRAIS COÛT TOTAL DU PROJET 8. PARTICIPATIONS AU PROJET 8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil 8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG 8.4. Participation de CEPAC, IFNMG et UFMG 8.5. Commune de Meyrin 8.6 SIG 8.7 Commune de Plan-Les-Ouates 8.9 Commune de Plan-Les-Ouates 8.9 Commune de Puplinge 8.11 Communes d'Onex 8.12 Communes d'Onex 8.12 Communes de Carouge	Budget appro Pertes dues au change 3,24590 3 Budget appro 312 Sollicitées 1 3 3 8 2 1 1 1 3 300	7 754,43 uvé 1387,72 5550,89 29/10/17 4 693,04 uvé 237,35 6 229,50 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 2459,00 9 737,70 9 737,70 9 737,70 9 737,70 6 229,50	Dépense: Pertes dues au change 3,31500 2. Dépense: 31' Accordée 2. 33 38 8 2. 11 31. 312	6 652,67 7 754,46 s 1111,18 4'530,15 15/12/17 4 335,49 s 7 752,21 s 8 383,29 2 247,62 5 000,00 4 000,00 7 639,30 5 967,20 6 229,50 2 459,00 9 737,70 9 737,70 6 229,50 4 606,55	Différence Différence -5 5' Différence -12 '		70,15 % 101,77 % 174,89 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	Commentaires/explications Commentaires/explications Contrapartida do CEPAC, UFMG e IFNMG

COMPTES FINAUX EN CHF

	COMPTES FINA	IIV / DADI	PORT FINANCIER	D DDO IE	CEDAC 2015 1	0		
Nom de l'association : Centre d'Education Popul								
Titre du projet : Soutien à la formation d'agriculte biologique et écologique							pour une	agriculture familiale,
Date : 30 septembre 2018 Monnaie : CHF (Francs suisse)								
1. PERSONNEL	Budget approuvé		Dépense	s	Différer	nce	%	Commentaires/explications
1.1. Personnel expatrié (salaires & c. Sociales)	-		·	-		-		· ·
1.2. Personnel national (salaires & c. Sociales)		-		-		=		
1.3. Honoraires, Consultants		-		-		-		
Sous total Personnel	0,00		0,00		0,00			
2 FDAIC DE FORMATION	D. destars	4	Dánana		Différen		0/	Commontaines/avaliantiana
FRAIS DE FORMATION 2.1. Formation des professionnels nationaux	Budget appr	1,00	Dépense	1,00	Différer	1,00	%	Commentaires/explications
2.2. Autres formations		1,00		1,00	-	1,00	-	
2.3. Matériel didactique	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
2.4. Hébergement et alimentation	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
2.5. Sensibilisation / information	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
2.6. Frais d'impression	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
2.7. Frais de déplacement	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
2.8. Divers	-	1,00	-	1,00	-	1,00	_	
Sous total Formation				-				
3. CONSTRUCTION, RÉHABILITATION	Budget appr	nuvé	Dépense	s 1	Différer	nce	%	Commentaires/explications
3. 1. Achat terrain	- Buuget appi	1,00	- Depense	1,00	- Dilletet	1,00	/0	Commentanes/explications
3.2. Matériel de construction	54 698,03	1,00	61 841,56	1,00	-7 143,53	1,00	113,06	
3.3. Mobilier	9 396,47	1,00	5 595,78	1,00	3 800,69	1,00	59,55	
3.4. Main d'oeuvre	10 474,75	1,00	10 256,41	1,00	218,34	1,00	97,92	Contre-partie de la
3.5. Service d'architecture et d'ingénierie	10 782.84	1,00	10 558,07	1,00	224,77	1,00	97,92	Contre-partie du CEPAC,
	, .	· ·	· ·		,,,,	1		UFMG et IFNMG
Sous total Construction/Réhabilitation		85 352,09	8	8 251,81		-2 899,73	103,40	
4 AQUAT DE QONQOMMADI EQ	D. J. J.		D. (D:#/		0/	
4. ACHAT DE CONSOMMABLES 4.1. Médicaments	Budget appr	1,00	Dépense	s 1.00	Différer	1,00	%	Commentaires/explications
4.1. Medicaments 4.2. Nourriture	-	1,00	260,02	1,00	-260,02	1,00		
4.3. Divers	_	1,00	-	1,00	-	1,00		
Sous total Consommables		-		260,02		-260,02		
5. FRAIS ADMINISTRATIFS (terrain)	Budget appr	ouvé	Dépense	s	Différer	nce	%	Commentaires/explications
5.1. Loyer bureau, charges	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
5.2. Fournitures de bureau	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
5.3. Frais informatiques	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
5.4. Courrier, Téléphone	-	1,00	-	1,00	-	1,00		
5.5. Entretien & réparation véhicule	154,04	1,00	-	1,00 1,00	154,04	1,00	<u> </u>	
5.6. Frais de déplacement et livraison (achat mobilier) Sous total Frais administratifs	154,04	154,04	-	1,00	154,04	154,04	-	
Sous total i lais autilinistratiis		154,04		-		134,04		
	Budget approuvé		Dépenses		Différence		%	Commentaires/explications
SOUS-TOTAL DU PROJET		85 506,13	88 511,83		-3 005,70		103,52	
								•
6. FRAIS DE SUIVI ET GESTION DE PROJET	Budget appr	ouvé	Dépense	s	Différer	nce	%	Commentaires/explications
6.1. Frais de gestion du projet (4% du sous-total)		3 420,25		3 420,25	-0,00		100,00	
6.2. Frais fiduciaire, audit terrain	-		-		-			
6.3. Frais de suivi du projet (6% du sous-total)	5 130,37		5 130,37		-0,00		100,00	
Sous total Suivi Sub-total		8 550,61		8 550,62		-0,01	100,00	l
7.4 EDAIS DANICAIDE	Dudget engage		Dénorana		D.W			
7.1 FRAIS BANCAIRE 7.1.1 Frais bancaire (0.5%)	Budget approuvé 427,53		Dépenses 335,20		Différence 92,33		78,40	
7.1.1 Frais bancaire (0.5%) 7.1.2 Marge de sécurité (2%)	 	1710.12		JJU,∠U		1 710,12	70,40	
7.1.2 Marge de securite (2%) 7.2 DIFFERENTIEL TAUX DE CHANGE	Pertes dues au change	17 10,12	Pertes dues au change	-1366,56	Différence lié taux		-	Commentaires/explications
7.2.1 Taux de change (projectif et effectif)	0,308081	29/10/17	0,301659	15/12/17	-0,006			
Sous total Frais Bancaire et marge	.,	2 137,65		1 031,36	5,500	3 169,02	-48,25	
<u>-</u>	•		•				-	•
SOUS-TOTAL FRAIS		10 688,27		7 519,26		3 169,01	70,35	
	Budget appr		Dépense		Différer		%	Commentaires/explications
COÛT TOTAL DU PROJET	96	194,39	96	031,09		163,31	99,83	
a publicularious ··· == =								
8. PARTICIPATIONS AU PROJET	Sollicitée		Accordée		Différer		%	Commentaires/explications
8.1. Participation de l'Association requérante Helina Brésil	-	5 000,00		8 744,35		-3 744,35	174,89	
8.2. Participation du Mouvement Populaire des Familles 8.3. Participation du CEPAC, IFNMG et UFMG	 	692,45 10 782,84		692,45 10 782,84		-	100,00	
8.4. Participation de la communauté Estrela do Norte	1	10 474,75		10 474,75			100,00	
8.5. Commune de Meyrin		27 000,00		27 000,00		-	100,00	
8.6 SIG		8 000,00		8 000,000		-	100,00	
8.7 Commune de Lancy		5 000,00		5 000,00		-	100,00	
8.8 Commune de Plan-Les-Ouates		10 000,00		10 000,00		-	100,00	
8.9 Commune de Bernex		3 000,00		3 000,00		-	100,00	
8.10 Commune de Puplinge		3 000,00		3 000,00		-	100,00	
8.11 Communes d'Onex		5 000,00		5 000,00		-	100,00	
8.12 Commune de Carouge	ļ	4 500,00		4 500,00			100,00	
Total Participations	<u></u> 9	2 450,04	J 96	194,39		-3 744,35	104,05	
							_	
DIFFERENCE COÛT/PARTICIPATION	i e	3 744,36	T	-163,30		3 907,66		